Informations de base

1999/0807(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Accord EEE: modification de l'annexe IV (énergie, électricité) **Subject** 3.60.03 Gaz, électricité, gaz naturel, biogaz 6.40.01 Relations avec les pays de l'EEE/AELE	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	ITRE Industrie, commerce extérieur, recherche, énergie		

Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace)	2210	1999-11-26

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
27/05/1999	Publication de la proposition législative	SEC(1999)0780	Résumé
13/09/1999	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
28/09/1999	Vote en commission		
06/10/1999	Décision du Parlement	T5-0034/1999	Résumé
26/11/1999	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
26/11/1999	Fin de la procédure au Parlement		
01/03/2001	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1999/0807(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Accord international
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 000

	Règlement du Parlement EP 52-p1
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ITRE/5/12022

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	**Commission**	**Référence**	**Date**	**Résumé**
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0034/1999 JO C 107 13.04.2000, p. 0027-0061	06/10/1999	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		**Référence**	**Date**	**Résumé**
Document de base législatif		SEC(1999)0780	27/05/1999	Résumé

Informations complémentaires		
Source	**Document**	**Date**
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Décision 1999/0168 JO L 061 01.03.2001, p. 0023	Résumé

Accord EEE: modification de l'annexe IV (énergie, électricité)

1999/0807(CNS) - 27/05/1999 - Document de base législatif

OBJECTIF: modifier l'annexe IV de l'Accord sur l'EEE consacrée à l'énergie en vue d'ajouter l'acquis communautaire adopté récemment dans ce domaine. CONTENU: afin d'assurer la sécurité et l'homogénéité juridiques requises, le Comité mixte de l'EEE doit intégrer toute la législation communautaire pertinente à l'Accord sur l'EEE dès que possible après son adoption. Le règlement 2894/94/CE du Conseil relatif à certaines modalités d'application de l'Accord EEE prévoit que le Conseil, après consultation du Parlement européen, arrête la position de la Communauté pour les décisions étendant la législation communautaire moyennant des modifications substantielles. Le présent projet de décision vise en particulier à modifier l'annexe IV de l'Accord EEE en vue d'y insérer la directive 96/92/CE du Parlement européen et du Conseil concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité (avec certaines modifications par rapport au texte communautaire).

Accord EEE: modification de l'annexe IV (énergie, électricité)

1999/0807(CNS) - 26/11/1999 - Acte final

le Comité mixte de l'EEE a adopté la Décision 168/1999 modifiant l'annexe IV de l'Accord sur l'EEE consacrée à l'énergie en vue d'ajouter l'acquis communautaire adopté récemment dans ce domaine et d'y insérer la directive 96/92/CE concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité (avec certaines modifications par rapport au texte communautaire). Il est précisé que, aux fins de l'Accord, la part du marché national visée à l'art. 19, paragr. 1 et 2 de la directive 96/92/CE est calculée sur la base de la part communautaire moyenne d'ouverture du marché de l'électricité.

Accord EEE: modification de l'annexe IV (énergie, électricité)

1999/0807(CNS) - 06/10/1999 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé le projet de décision du Comité mixte (procédure sans rapport).